

## GARANTIE OBSEQUES-« RAPATRIEMENT DE CORPS »

Retourner dans son pays ou dans sa région en bonne santé, c'est le souhait de beaucoup d'entre nous, mais un décès reste imprévisible et plonge malheureusement trop souvent nos familles dans les multiples péripéties des obsèques.

### Protéger et préserver les siens

Pour éviter d'ajouter au chagrin des soucis financiers, en collaboration avec la FAC International-SA et Mondial Assistance, la MSP met à votre disposition, au départ de la France métropolitaine, Corse et principauté de Monaco, un service d'assistance national et international pour l'organisation des obsèques.

Vous en découvrirez ci-après toutes les caractéristiques.

**Pour plus de renseignement**, n'hésitez pas à joindre  **votre conseiller**  dont les coordonnées sont indiquées au verso.

### Un service d'assistance national et international

#### en France métropolitaine, Corse, Monaco

Organisation, prise en charge du cercueil et du transport du défunt jusqu'au lieu d'inhumation ou de crémation.

Mise à disposition d'un titre de transport à un membre de la famille pour accompagner le défunt.

A la demande de l'adhérent, Mondial Assistance peut également se charger des démarches administratives (frais à la charge de l'adhérent)

#### sur le plan international,

Organisation, prise en charge du cercueil et du transport du défunt jusqu'à l'aéroport national et international le plus proche du lieu d'inhumation. Mise à disposition d'un titre de transport à un membre de la famille pour accompagner le défunt

#### vers les dom-tom

Organisation, prise en charge du cercueil et du transport du défunt jusqu'à l'aéroport national et international le plus proche du lieu d'inhumation. Mise à disposition d'un titre de transport à un membre de la famille pour accompagner le défunt

#### Option (retour prématuré)

En cas de décès d'un proche parent âgé de moins de 65 ans lors de l'adhésion et ayant sa résidence dans les Dom un titre de transport est mis à disposition de l'adhérent pour assister aux obsèques ;

#### L'assistance obsèques

Une assistance exceptionnelle réservée aux adhérents de 18 à 65 ans ainsi que leurs ayant droits, s'ils sont adhérents.

- **En cas de décès**, la famille choisit selon l'option souscrite d'organiser l'inhumation ou la crémation en France Métropolitaine, Corse, Monaco ou le rapatriement du défunt vers toute destination dans le monde entier

### Précision sur la prestation

Les prestations sont liées au transport du corps : frais de mise en bière, cercueil et transport. La garantie ne couvre pas les frais d'inhumation, de sépulture, de concession etc.

Si toutefois la famille souhaite une crémation, les frais seront pris en charge ; mais cela exclut le transport de corps : généralement la crémation se fait dans le lieu du décès.

### **IMPORTANT**

Une procédure simplifiée pour un service rapide : sur simple appel 24h/24 une assistance personnalisée. Pour cela, une carte d'assistance vous sera remise suite à votre adhésion

Sous peine d'irrecevabilité, toute demande d'organisation d'inhumation ou de transport doit être formulée et faire l'objet d'une ouverture de dossier auprès de Mondial Assistance. Le numéro de téléphone à joindre 24H/24 est indiqué sur la carte d'assistance et le double du contrat remis lors de l'adhésion.

### **Cotisation mensuelle**

ZONE	GARANTIE DE BASE		GARANTIE OPTIONNELLE
	INDIVIDUEL	FAMILLE	
Zone 1	1,12 €	2,07 €	
Zone 2	1,91 €	3,03 €	
Zone 3	2,07 €	3,19 €	1,91 €

### **Zones de tarification**

La zone choisie détermine le montant de la cotisation et la territorialité de la prestation

Zone 1 : France métropolitaine, Corse, Monaco

Zone 2 : Tous les pays du monde

Zone 3 : tous les départements et territoires d'Outre Mer

Les adhérents des zones 2 et 3 peuvent demander de bénéficier des prestations prévues à la zone 1, s'ils ne veulent pas rapatrier le corps.

**Renseignement au 09 69 32 21 39**  
**contact.msp@mutuelle-msp.fr**  
**WWW.MUTUELLE-MSP.FR**

